Conducteur polyvalent tous engins (Houaïlou)

Référence : 3134-25-1565/SR du 03 octobre 2025

Employeur : Province Nord

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine :
ACDP Grille 2

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre [(1)] : au moins égal à 10 ans

Poste à pourvoir : dès que possible

Direction :
Direction de l'Aménagement et du Foncier

Lieu de travail : Waa wi Luu (Houailou)

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 03 octobre 2025

Date limite de candidature : Vendredi 24 octobre 2025

Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : infrastructures routières, topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, ports, aérodromes, aménagement hydraulique et constructions publiques. Elle compte un effectif de 154 agents répartis dans 4 pôles : Aménagement durable, Mobilité, Patrimoine immobilier – Exploitation et Ressources. Elle s'est engagée dans une démarche de projet de service et de modernisation de son action afin d'accompagner l'important développement de la province-nord.
La subdivision de Canala est composée de 22 agents répartis dans les secteurs de Canala et de Waa wi Luu (Houailou). Sa zone d'intervention comprend les communes de Canala, Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Waa wi Luu (Houailou).

Emploi RESPNC : conducteur d'engins

Missions :

Placé sous l'autorité du chef du bureau d'exploitation de Waa wi Luu (Houailou), le conducteur polyvalent tous engins a pour mission d'exécuter les travaux d'entretien du réseau routier provincial.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- la participation à l'entretien et aux travaux routiers ;
- la réparation et le nettoyage de la plate-forme routière et de ses abords (chaussée, revêtement, accotements, fossés, talus) ;
- la sécurisation des chantiers, pose et entretien des équipements routiers (panneaux de signalisation verticale, glissières de sécurité) ;
- les travaux de fauchage et travaux d'élagage ;
- le curage de fossés et des ouvrages d'assainissement, le nettoyage des ouvrages d'art ;
- la conduite des engins de chantier (camions de - 10 t et + 10t, réalisation de points à temps ; pelle hydraulique à roues ; pelle rétro ; chargeuse sur pneus ; niveleuse ; compacteur ; épareuse ; gyrobroyeur).

Activités secondaires :

Veiller à la bonne utilisation des matériels et engins dont il a l'usage

La personne retenue aura également en charge :

- la participation aux interventions d'urgence pour rétablissement de la circulation routière à la suite des intempéries, des événements cycloniques et des événements sismiques (tsunamis) ;
- la participation aux opérations d'inspection du réseau routier ;
- la participation aux opérations d'aménagement et d'entretien des locaux de la subdivision.

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Mobilité sur les communes de Waa wi Luu (Houailou), Canala et Kaa Wi Paa (Kaa Wi Paa (Kouaoua) ;

Déplacements possibles sur Nouméa et Koohnê (Koné) pour transport de marchandises notamment.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- être titulaire des permis de conduire B,C et E en cours de validité obligatoire ;
- être en possession d'une attestation d'Autorisation de Conduite en Sécurite (A.C.E.S) ou du Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (C.A.C.E.S.) d'engins de chantiers de Travaux Publics serait un plus ;
- connaissances en mécanique générale et diesel pour l'entretien des engins ;
- connaissances des règles de sécurité et de prévention au travail.

Savoir-faire :

- savoir manœuvrer un véhicule poids lourd en fonction du terrain (nature du sol, dénivelé, risques électriques,…) et la circulation de chantier ;
- compétences en tant que conducteur d'engins de travaux publics (au moins un engins parmi : pelle rétro, pelle chargeuse à roues, pelle hydraulique) avec 2 ans d'expérience professionnelle minimum souhaitée ;
- la maîtrise des techniques de travail sur niveleuse serait un plus ;
- savoir manœuvrer un véhicule poids lourd en fonction du terrain (nature du sol, dénivelé, risques électriques,…) et la circulation de chantier ;
- savoir collecter et transporter les matériaux d'extraction ou de déblais et remettre les lieux en état à la fin du chantier ;
- maîtriser la conduite avec attelage ;
- connaître les techniques d'élingage, d'arrimage et de levage ;
- savoir charger un camion en répartissant les charges.

Comportement professionnel :

- rendre compte à la hiérarchie ;
- faire preuve de rigueur et de responsabilité avec le matériel ;
- goût du travail en équipe ;
- sens du service public, disponibilité, assiduité, ponctualité ;
- bonne condition physique.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur TOUSSI Jean-Philippe**, Chef de la subdivision de Canala.
Tel : 42 31 06 **Mail** : jp.toussi@province-nord.nc.

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire [(2)]) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : https://www.province-nord.nc/avp
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

[1]Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

[2]La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique